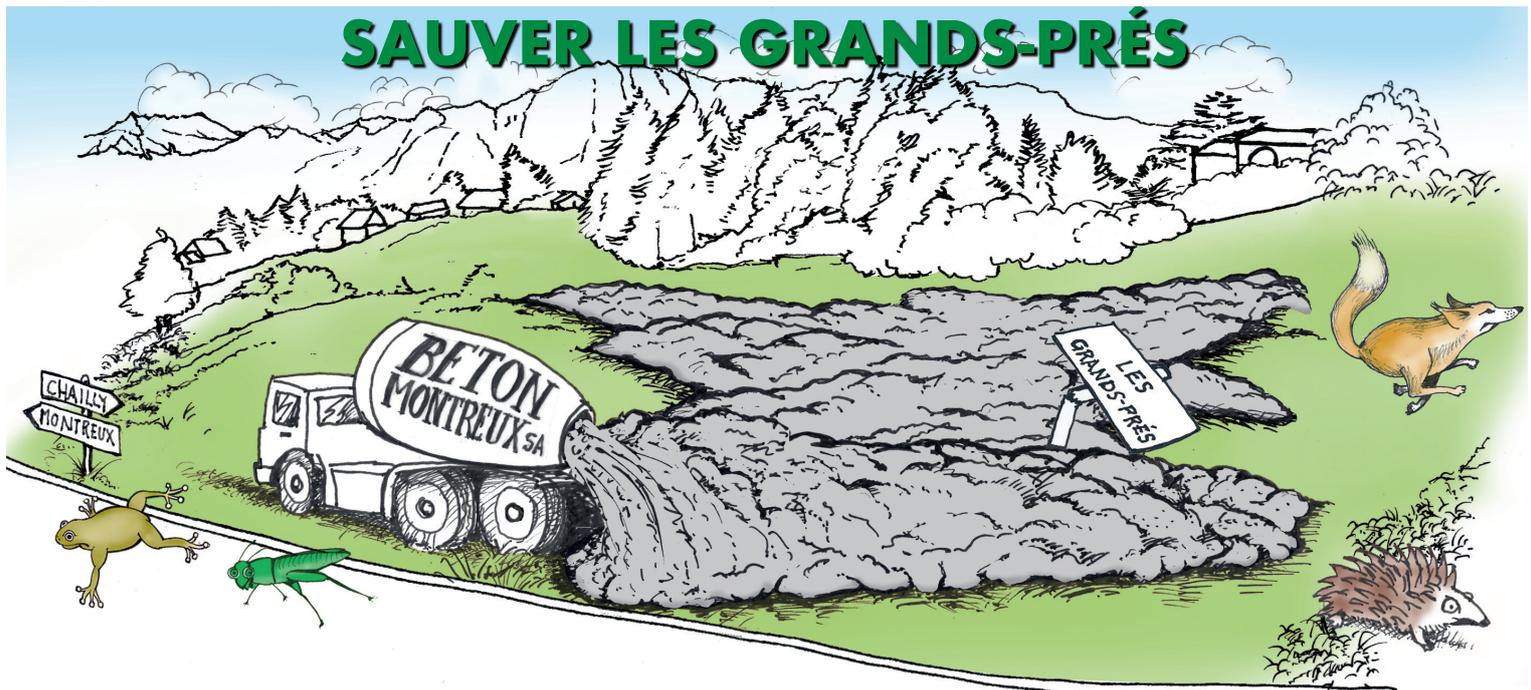


COMMUNE DE MONTREUX

INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE

SAUVER LES GRANDS-PRÉS



La Commune de Montreux possède, à Chailly, aux Grands-Prés, sa plus grande zone de verdure en ville (24'000 m²). Elle jouxte une châtaigneraie protégée et abrite une grande biodiversité. Un projet de construction d'un quartier ultra densifié a été lancé sur ce terrain communal. Cette initiative vise à l'annuler.

POUR la population d'aujourd'hui et pour les prochaines générations, nous nous prononçons :

POUR préserver ce poumon vert foisonnant de vie sauvage d'un bétonnage total du sol et du sous-sol. Face au défi climatique et à la diminution de la biodiversité, les villes ont le devoir de conserver des espaces de verdure pour les prochaines générations. Le bétonnage à outrance n'est plus une solution.

POUR créer pour nos enfants et l'ensemble de la communauté un espace de vie et de jeu en accord avec la nature, où la biodiversité sera développée par un projet partagé avec la population.

POUR que la densification brutale en termes de population ne surcharge pas les accès. Les routes sont saturées, les bouchons se forment aux heures de pointe, les infrastructures prévues pour cet énorme quartier ne sont pas adéquates, la sécurité n'est pas assurée.

POUR l'équilibre du budget. La mise en place d'infrastructures scolaires et routières, d'ores et déjà saturées, engendreront pour la Commune bien plus de dépenses que de bénéfices.

3000 APPARTEMENTS sont totalement vides ou considérés comme résidences secondaires à Montreux. Un appartement sur cinq, les fameux lits froids !

Nous sommes donc :

POUR l'optimisation des constructions existantes. La Commune de Montreux doit prioritairement prendre des mesures pour qu'une partie de ces 3000 appartements vides ou résidences secondaires soient remis en location.

10% de ces appartements représentent déjà plus que tous les appartements prévus aux Grands-Prés !

POURQUOI remplir un parc de béton, au lieu de faire revenir en location les milliers d'appartements vides de Montreux ?

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs.

Cette liste doit être renvoyée, même partiellement remplie, avant le 5 décembre 2022 à l'adresse suivante:
Association pour la sauvegarde des Grands-Prés (ASGP), Ch. de Béguex 9, 1816 Chailly/Montreux

www.sauverlesgrands-pres.org

Facebook : Sauvegarde des Grands-Prés